

**Projet d'implantation et d'exploitation de sept réservoirs  
sur le site du port de Québec – secteur Beauport par IMTT-Québec inc.**

**LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 23 MAI À QUÉBEC**

**Québec, le 8 mai 2012** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet d'implantation et d'exploitation de sept réservoirs sur le site du port de Québec – secteur Beauport*, par IMTT Québec inc. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **mercredi 23 mai 2012, à compter de 19 h 30, à la salle de réception du Centre Mgr Marcoux, 1885, chemin de la Canardière, à Québec**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 22 juin 2012.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 22 juin 2012, ces documents peuvent être consultés dans les centres de consultation suivants :

- Bibliothèque Canardière, 1601, chemin de la Canardière, Québec ;
- Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est, Québec.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

**LE PROJET**

IMTT-Québec inc. se spécialise dans l'entreposage et la manutention de produits liquides, notamment de produits chimiques, pétroliers et de biocarburants. Afin d'optimiser ses activités de livraison, tout en réduisant le nombre de transports par navires pour accroître sa capacité de réception de 1,2 à 2 millions de barils au port de Québec, l'entreprise IMTT-Québec inc. a implanté 7 réservoirs destinés à l'entreposage de méthanol, d'essence et de carburéacteur. Ces réservoirs, portant les numéros 42, 43, 44, 45, 46, 53 et 54, sont implantés en zone industrialo-portuaire fédérale, près des quais 50 à 53 du secteur Beauport du port de Québec. Selon l'étude d'impact, ils seraient localisés à 800 m de distance de la résidence la plus rapprochée ainsi qu'à 600 m de distance de la plage de Beauport.

Avant la construction des 7 réservoirs en 2007 et 2008, une approbation de l'Administration portuaire de Québec, avait été obtenue en conformité avec la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. IMTT-Québec inc. a déposé son étude d'impact et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement, afin d'obtenir les autorisations provinciales en matière d'évaluation environnementale.

La construction de ces 7 réservoirs a notamment nécessité l'installation de digues de confinement, la mise en place de pipelines sur supports de béton ainsi que de divers équipements dont une membrane résistante aux charges et aux incendies, des pompes, des systèmes de contrôle et de lutte contre les incendies. Lorsque des conduites ou des structures étaient déjà présentes, le promoteur a cherché à en tirer parti. Un seul des nouveaux réservoirs a été construit en 2008 alors que tous les autres l'ont été en 2007.

### **Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact**

Selon le promoteur, les principales répercussions liées à l'implantation des 7 réservoirs portent sur la qualité de l'air, des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines.

Certaines émissions atmosphériques sont associées à l'entreposage et au chargement du méthanol et de l'essence en vue de leur expédition. La concentration de composés tels que le toluène, les xylènes et le benzène est parfois plus élevée que les critères établis. Afin de minimiser les pertes dans l'atmosphère de ces produits volatils, le promoteur a installé des toits flottants sur les 5 réservoirs concernés pour empêcher les pertes de composés volatils par évaporation.

Selon l'étude d'impact, le déversement accidentel de produits pendant les opérations de chargement et de déchargement pourrait occasionner la contamination de l'air, des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface. Toujours selon le promoteur, en réponse à cette éventualité, les aires susceptibles d'être touchées par des déversements sont pourvues de membranes de protection. De plus, tout déversement qui aurait lieu à l'extérieur de ces aires ferait l'objet de mesures de confinement, de restauration et de décontamination dans des délais rapides. Des mesures de suivi sont également mises en place.

Le promoteur fait également état d'impacts économiques positifs dans la région de Québec, dans la mesure où l'ajout des réservoirs a généré 15 emplois directs et indirects.

### **LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE**

C'est durant cette période d'information et de consultation du dossier par le public de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, **au plus tard le 22 juin 2012**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [imtt-quebec@bape.gouv.qc.ca](mailto:imtt-quebec@bape.gouv.qc.ca).